

Annexe 1 : calendrier

Le calendrier prévisionnel des travaux est le suivant :

Avril 2013	Diffusion de la circulaire et mise en ligne du guide méthodologique de la performance pour le PAP 2014
9 avril 2013	Séance de présentation des travaux Performance et DPT aux ministères
mi- Avril	Ouverture de la saisie sous Farandole
13 mai - 24 mai 2013	Conférences de performance sur les PAP 2014 Envoi préalable du dossier par le ministère 5 jours francs avant la conférence.
Jusqu'au 5 juin 2013	Saisie par les ministères des libellés des objectifs, indicateurs et sous-indicateurs. Choix des indicateurs qui seront présentés au niveau des missions et sélection sous Farandole. Livraison du lot et envoi du fichier des objectifs et indicateurs de performance à l'adresse performance-db@finances.gouv.fr
Fin juin 2013	Edition du tome 2 du rapport prévu pour le débat d'orientation des finances publiques (nomenclature des missions et programmes, liste indicative des objectifs et indicateurs, et sélection des indicateurs de mission). Les sous-indicateurs n'apparaissent pas dans le tome 2.
Fin juin	La liste des dépenses fiscales relatives à chaque DPT sera communiquée par la Direction du budget.
Juillet	Le ministère chef de file communique à la direction du budget la liste finale des dépenses fiscales à intégrer dans le DPT.
Jusqu'au 31 juillet 2013	Finalisation de la partie « performance » des projets annuels de performances 2014 dans Farandole. Saisie par les ministères des présentations des programmes, des actions et objectifs, des présentations stratégiques, des valeurs et des commentaires techniques. Livraison du lot Performance.
Août 2013	Discussion avec la DB. Finalisation et édition des bleus 2014 par mission.
Juillet-Août	Rédaction des DPT et coordination par les chefs de file
13 Septembre 2013	Livraison des DPT à la direction du budget par le ministère chef de file (via l'application Farandole, pour la plupart des textes).
2^{ème} quinzaine septembre	Échanges entre la direction du budget et le chef de file pour corrections éventuelles.

Compte tenu des délais incompressibles de relecture et d'échanges avec la direction du Budget puis d'impression des documents budgétaires, les dates de livraison figurant ci-dessus ont un caractère impératif.